

Les élites et le progrès agricole en France au XIX^e siècle

Le rôle des élites françaises en faveur du progrès agricole au XIX^e siècle : réalités et construction d'une image

Nadine Vivier Université du Maine, CERHIO

Selon la vision qui s'est imposée à l'ère des Lumières, l'humanité doit aller vers le Progrès, matériel et spirituel, et elle ne peut le faire que grâce à une élite cultivée qui éclaire et guide les masses. Cette idée s'applique tout particulièrement aux sociétés rurales puisque l'on attribue aux paysans une résistance acharnée à tout changement. Elle est encore plus prégnante en France qu'ailleurs car la centralisation y est très forte : la notion d'un Progrès venant en haut, de l'État, de son administration et des élites, s'est imposée et persiste jusqu'à nos jours. Les historiens prennent aussi en considération le rôle du marché, comme facteur de Progrès et de transformation, et malgré tout, les paysans sont réputés le plus souvent passifs.

L'historiographie concernant les élites en France et en Europe est assez abondante. Leur rôle culturel, leurs réseaux sociaux ont été bien évalués. En revanche, leur rôle économique dans les campagnes en reste à des idées reçues qu'il conviendrait d'examiner attentivement.

Le présent essai a donc pour but de s'interroger sur les élites qui font avancer le progrès en agriculture au cours du XIX^e siècle : qui les constitue ? Chaussinand-Nogaret définissait l'élite comme « la fraction de la population où se concentrent puissance, autorité et influence. Elles sont fondées sur la naissance, le savoir ou l'argent »¹. Au cours du XIX^e siècle, en France, les critères de la naissance, du savoir ou de l'argent définissent bien l'origine des élites influentes en milieu rural ; mais par un glissement progressif du savoir « classique » au savoir technique, nécessaire au Progrès agricole, les élites se sont renouvelées. Aux élites de la naissance et du savoir fondé sur les humanités, aristocratie et bourgeoisie, s'ajoute ou succède dans la seconde moitié du siècle, une élite du savoir agricole, sorte d'élite intermédiaire de bons agriculteurs au savoir pratique.

I. Les élites de la naissance et de la fortune : noblesse et bourgeoisie

¹ Chaussinand- Nogaret

En 1970, dans l'Histoire de la France rurale, Gabriel Désert écrit un paragraphe destiné à une grande audience

" La floraison des Sociétés agricoles au lendemain de la révolution de Juillet n'est pas purement accidentelle. Il faut y voir l'influence qu'exercent alors les nobles et les notables légitimistes. [...] Dégagés des obligations politiques, administratives ou simplement mondaines, qui étaient les leurs auparavant, les "émigrés" sont désormais libres de leur temps. Disposant de capitaux, d'autant plus que leurs dépenses somptuaires se réduisent, ils vont les utiliser, efficacement, dans l'amélioration et la mise en valeur de leurs biens fonciers ou, au moins, de leurs "réserves". Par les expériences qu'ils effectuent, par les nouvelles méthodes qu'ils emploient, par le matériel perfectionné qu'ils utilisent, ils servent d'exemples à la masse paysanne. Ils remplissent le rôle de catalyseurs, de diffuseurs de l'agriculture moderne." ².

Cette idée d'un rôle essentiel des nobles, surtout légitimistes, a été généralisée à l'ensemble du pays. Elle mérite d'être auscultée attentivement. Quels furent les rôles respectifs des nobles et des bourgeois ? Les légitimistes furent-ils plus actifs que les autres ? Par quels moyens encourageaient-ils le Progrès ?

1. Les élites siégeant dans les sociétés d'agriculture : une majorité de bourgeois urbains

Les sociétés d'agriculture se sont beaucoup développées, encouragées par le gouvernement. Tous les individus qui pouvaient s'intéresser au Progrès agricole étaient vivement encouragés à en faire partie. Qu'enseignent les dénombrements de leurs adhérents ? Ce sont les notables urbains qui prédominent généralement sous la monarchie de Juillet ; ils possèdent des terres et exercent une profession principale. Leur proportion diminue sous le second Empire parce que les effectifs se gonflent, elles attirent alors un plus grand nombre de cultivateurs.

Quelques exemples situés dans la France du Nord-Ouest le montrent. L'Association Normande est constituée à 70 % de citadins en 1835, mais son recrutement est très différent des sociétés d'agriculture locales puisqu'elle fait appel à des érudits afin de favoriser la recherche agronomique et d'en diffuser les résultats auprès des propriétaires rassemblés dans les sociétés. "Les agronomes distingués de l'Association Normande ne sont ni des aristocrates ni des propriétaires, mais des bourgeois et des scientifiques³". Dans les sociétés locales, la part des citadins est forte, et celle des gens qui vivent de l'agriculture est faible. Dans la Somme en 1846, le comice de Montdidier compte 14 propriétaires et 19 cultivateurs sur un total de 179 adhérents (soit 18 %). Cette proportion s'accroît ensuite. En 1855, celui de

² pages 116-117

³ Jean -Paul Bourdon *op. cit.* pages 20-30

Doullens en compte 54%⁴. Le cas du Pas-de-Calais voisin, étudié par Ronald Hubscher, est analogue. Sous le second Empire, cultivateurs et propriétaires (dont beaucoup résident en ville) constituent à peine 2/3 du total, le reste étant composé de membres des professions libérales et de marchands ou fabricants. Est-ce parce que nous sommes en région déjà passablement urbanisée? Sans doute, puisque les sociétés locales du Calvados comptent de 55 à 58% de ruraux (Bayeux, Falaise, Lisieux)⁵. A Ancenis en 1843, le comice de l'arrondissement regroupe 62 membres dont la moitié sont cultivateurs (13) ou propriétaires non exploitants, (18 en grande majorité membres de la bourgeoisie). "C'est la bourgeoisie rurale, propriétaires fonciers ou membres des professions très liées à la terre et aux biens immobiliers (notaires, professions juridiques en général) ou aux sciences naturelles (médecins, vétérinaires) qui domine largement"⁶.

La participation des nobles est donc faible, excepté dans deux cas. Elle est mise en valeur dans le Calvados, où Gabriel Désert compte 51 nobles sur 312 membres (soit 16%), et à Autun où les grandes familles nobles donnent 1/3 des adhérents, les autres étant des bourgeois très riches mis en vedette par la Révolution et surtout par l'Empire (fonctions administratives ou carrière militaire)⁷. En 1864, les quatre cinquièmes des sociétaires sont encore de grands propriétaires terriens. Mais ces deux exemples semblent isolés, aussi bien au sein de la Bourgogne⁸, qu'en comparaison de l'Ouest à forte densité nobiliaire : en Ille-et-Vilaine, la société créée en 1833 compte un seul noble⁹.

Même en Normandie, s'ils sont souvent élus au bureau à cause de leur notoriété, les nobles ne sont pas les plus nombreux. Gabriel Désert le dit lui-même dans sa thèse :

"Cette oeuvre de régénération de l'agriculture ne fut pas seulement le fait de la noblesse locale. Son importance numérique réduite rendait nécessaire la collaboration de la bourgeoisie." Et il note la "présence parmi les agromanes d'une majorité de bourgeois exerçant les professions les plus diverses : médecins, pharmaciens, vétérinaires, membres de l'enseignement, avocats, notaires, magistrats" qui possèdent des terres¹⁰.

⁴ Décomptes faits à partir des données des *Bulletins des comices agricoles de la Somme*, et du *Cultivateur de la Somme*

⁵ G. Desert *op. cit.* p.343

⁶ R. Bourrigaud *op. cit.* p.418-419

⁷ M. Vigreux *op. cit.* p.23

⁸ P. Lévêque *op. cit.* p.144

⁹ M. Cocaud, article cité, p.486

¹⁰ G. Désert, *op. cit.*, p. 344

Et Philippe Vigier aboutit à la même conclusion :

"Mais la grande propriété bourgeoise dispute à la noblesse de vieille souche la direction du mouvement agricole. Dans le département de l'Isère, les techniques nouvelles sont souvent diffusées par des magistrats, des membres des professions libérales ou des négociants. Même dans le Vaucluse, beaucoup plus riche en vieilles familles, l'agronome le plus célèbre, le comte Adrien de Gasparin, doit à l'Empire ses titres nobiliaires. Enfin, c'est un roturier, Eugène Robert, riche propriétaire de Saint-Tulle (canton de Manosque) qui domine l'agriculture des Basses-Alpes."¹¹

La participation des nobles et bourgeois s'explique aisément car leurs motivations sont d'abord sociales. Être membre et surtout élu au bureau est avant tout une consécration sociale, même si quelques uns sont mus par une "foi scientifique", comme Cornet d'Hunval dans l'arrondissement de St Omer¹² ou les chimistes de l'Association Normande. Leurs motivations économiques sont aussi fortes, ce sont des propriétaires fonciers, résidant en ville, qui défendent leur revenu et même souhaitent l'améliorer grâce à des innovations techniques.

2. *L'aura des légitimistes // Le souci de publicité des légitimistes*

Malgré la faible place qu'ils occupent, les nobles légitimistes sont parés d'une véritable aura. Il est temps de discuter cette idée qui a acquis une grande force depuis que Gabriel Désert l'a affirmée dans *l'Histoire de la France rurale*. Elle a un fondement incontestable : les nobles légitimistes de l'Ouest¹³ de la Manche, de la Mayenne et du Calvados jouent un rôle dans les sociétés d'agriculture à partir de 1835. Mais cette situation n'est pas généralisable à toute la France car les exemples de la discrétion des légitimistes sont nombreux : aucun rôle dirigeant à l'Association Normande¹⁴; dans les Pyrénées-Orientales, fief des légitimistes au début du siècle, les sociétés d'agriculture n'ont qu'un rôle minime¹⁵. En Franche Comté, Claude-Isabelle Brelot met en scène des nobles confrontés à une paysannerie

¹¹ Ph. Vigier, *La Seconde République dans la région alpine*, PUF 1963, p. 34

¹² R. Hubscher *op. cit.* pages 200, 201, 259

¹³ Ceci a été montré par R. Musset, *Le Bas-Maine*, 1917, repris par A-J. Tudesq dans *les Grands notables en France, 1840-1849*. Les thèses plus récentes sur la Manche, la Mayenne et le Calvados le montrent aussi

¹⁴ J-P. Bourdon, *op. cit.*, p. 473. Ajoutons que si les légitimistes participent à l'Association Bretonne, créée à l'initiative de Rieffel et non du préfet, ils refusent de créer des comices dans la Loire-Inférieure en 1833, pour ne pas faire le jeu de cette monarchie illégitime (R. Bourrigaud, *op. cit.*, p. 393)

¹⁵ Cf. G. Gavignaud *op. cit.*, passim et P. McPhee, *Les semilles de la République dans les Pyrénées Orientales*, Perpignan, 1995

qui s'émancipe, favorisée par la spécialisation pastorale et soucieuse de se maintenir hors de l'influence du château. Ils suivent les paysans plutôt qu'ils ne les précèdent dans ces progrès de l'élevage¹⁶.

Les légitimistes au pouvoir, de 1820 à 1828, ont délaissé l'agriculture, laissant tomber dans l'oubli toutes les mesures prises sous Napoléon puis sous Louis XVIII et son ministre Decazes. Leur vocation d'agronomes ne se découvre donc que sous la monarchie de Juillet. A ce moment, ils modernisent leurs domaines par nécessité économique et politique. La rente foncière étant leur principal revenu, il faut l'améliorer. De plus, leur perte de pouvoir, leur repli en province puisqu'ils boudent le pouvoir de Louis-Philippe, les incite à trouver une compensation. Il faut qu'ils confortent leur position sociale en s'attirant la reconnaissance des paysans. C'est pourquoi ceux qui s'intéressent aux découvertes agronomiques et ont des revenus suffisants pour prendre des risques tentent des expériences.

Il est normal, dans une étude centrée sur la noblesse de l'Ouest, de mettre en valeur cette nouvelle vocation des légitimistes dans les années 1840, puisqu'elle est un élément de leur stratégie politique. Il est remarquable que cette attitude ne vaille que pour l'ouest où elle permet d'asseoir un légitimisme rural. Dans le Midi où le légitimisme populaire des années 30 est urbain, avant de disparaître en 1848, les seigneurs ne se sont pas donné cette peine¹⁷. Si l'on se place du point de vue du mouvement général de modernisation agricole, leur rôle est à relativiser. Ils ont certes été actifs, mais pas plus que les autres grands propriétaires, nobles ou bourgeois. Pourquoi ne pas insister sur les notaires, par exemple ? Et pourquoi n'a-t-on pas mis les projecteurs sur la noblesse bonapartiste ou orléaniste ? Nathalie Petiteau décrit dans sa thèse sur la noblesse impériale la grande activité de ces hommes pour introduire des techniques nouvelles, créer des fermes modèles, zèle qui s'accroît après 1815. En Bourgogne, Pierre Lévêque remarque leurs initiatives sous la Restauration, celle du comte de Rambuteau, du général comte Heudelot, et du maréchal Marmont, grand propriétaire agronome¹⁸. La noblesse orléaniste après 1848 a le même comportement. Teisserenc met en

¹⁶ CI BreLOT, *La noblesse réinventée, les nobles de Franche Comté de 1814 à 1870*. Thèse Paris X Nanterre, 1990, deuxième partie, chapitre IV, ed. Besançon - Paris 1992.

¹⁷ . Cette interprétation est personnelle, mais je remarque que André-Jean Tudesq, dans sa thèse, ne parle du rôle des grands notables légitimistes en faveur de la modernisation agricole que dans l'ouest, et pas ailleurs. Je me demande même si on pourrait pas inverser les hypothèses. Les légitimistes, au lieu d'être à l'origine des progrès agricoles n'ont-ils pas été les utilisateurs habiles d'un mouvement qui avait déjà commencé? (page 132 et suivantes)

¹⁸ P. Lévêque, *op. cit.*, p. 138

valeur son domaine de Bort en attendant de reprendre une carrière politique et devenir ministre de l'Agriculture¹⁹.

Alors, pourquoi avoir privilégié les légitimistes, comment expliquer que se soit construite cette image? J'avancerai une hypothèse, celle d'une image du monde rural imposée par les agrariens de la fin du XIX^e siècle. A partir de 1867 les conservateurs adhèrent massivement à la Société des Agriculteurs de France, puis après la victoire des Républicains en 1879, ces conservateurs irréductiblement hostiles à la République se replient sur les sociétés d'agriculture et bientôt dans les syndicats qu'ils dominent²⁰. Ils façonnent alors cette image flatteuse de notables exerçant une influence très bénéfique pour le progrès agricole. Et cette image peut d'autant mieux s'imposer qu'elle s'appuie déjà sur une première image que les légitimistes des années 1830 avaient commencé à forger²¹. Leur volonté étant de conquérir les suffrages des paysans, ils devaient montrer tous leurs atouts en regard des défauts des Orléanistes au pouvoir. Révélateur est cet article du *Journal d'agriculture pratique* de 1843 qui attaque le peu d'intérêt des fils de Louis Philippe pour l'agriculture. Ils n'ont pas même rendu visite à Mathieu de Dombasle, alors que le duc de Bordeaux en voyage en Ecosse, a visité les fermes les plus importantes du pays. "Sans doute le jeune prince voulait ainsi donner un témoignage public de l'intérêt qu'il porte à l'agriculture"²². Recherche évidente d'un tremplin électoral, nécessaire pour un courant à l'idéologie agrarienne. Enfin cette image était facile à accréditer auprès d'un large public puisque très souvent les présidents des sociétés d'agriculture portaient des noms à particule : nobles ou roturiers ajoutant le nom de leur propriété par vanité territoriale et souci de notoriété²³. D'ailleurs Flaubert nomme le président du jury du comice M. Derozerays de la Panville.

¹⁹ A. Corbin, *op. cit.*, p. 439. C'est aussi lui qui fonde l'Institut national agronomique

²⁰ R. Bourrigaud *op. cit.* p. 462, L'ère des "marquis", et A. Vercherand *op. cit.* p.32 qui montre que les responsables sont des dirigeants du mouvement royaliste.

²¹C'est ce que Michel Denis voit dans la Mayenne : "Du fait de leur nombre, du fait des loisirs dont ils disposent et compte tenu aussi de leur sens charitable, ils apparaissent très vite comme les sauveurs des campagnes, tandis que la bourgeoisie libérale doit d'abord faire oublier son âpreté au gain et sa réputation d'exploiteur méprisant des basses classes"²¹.(*op. cit.*, p. 248)

²² Décembre 1843, deuxième série, T. 1 p. 275

²³ Flaubert, dans son roman *Madame Bovary*, nomme le président du jury du comice M. Derozerays de la Panville

3. *Quels furent les moyens d'action de cette élite ?*

Les débats théoriques qui ont lieu dans les enceintes des sociétés ne nous renseignent guère sur leurs effets réels. Comment appréhender la réalité de l'action de ces hommes sur le terrain ? deux indices peuvent être révélateurs, les baux qu'ils passent avec leurs fermiers et les investissements qu'ils réalisent.

Les baux sont certainement une source pour mesurer la part d'innovation des propriétaires ou leur routine. Par les contraintes imposées au preneur, le propriétaire peut l'inciter à de nouvelles cultures (fourrages) et de nouvelles méthodes (amendement des terres, drainage ou irrigation, élaboration du compost, du fumier, etc.), ou au contraire, il peut lui interdire de modifier les assolements, l'obliger à des livraisons traditionnelles.

Martine Cocaud a étudié pour l' Ille-et-Vilaine de la première moitié du XIX^e siècle, 400 baux environ, choisis parmi ceux qui portent les sommes les plus élevées. Elle constate que les baux "progressistes" qui visent d'abord à l'amélioration des productions sont très rares. Ceux rédigés par Louis de Lorgeril pour sa ferme de la Petite Motte sont exceptionnels, au milieu de contrats stéréotypés. Lorgeril fixe le nombre de bestiaux, les règles pour obtenir le plus possible de fumier par l'utilisation de toutes les pailles, bruyères et ajoncs. Il fixe aussi les méthodes culturales et recommande les amendements du sol. Et elle en conclut que les plus nombreux des propriétaires d'Ille-et-Vilaine ne s'intéressent pas aux productions et signent un bail stéréotypé, d'autres, parce qu'ils sont domiciliés dans une commune rurale participent aux associations mais plus en tant que représentants d'un ordre social qui ne veut pas se voir écarté de la vie communale qu'en tant qu'innovateur²⁴.

Par cette méthode, on peut nettement faire la distinction entre l'appartenance aux sociétés d'agriculture et la pratique agronomique. Toutefois, il faut bien être conscient des limites de la source. Un propriétaire peut essayer d'influencer les méthodes de son fermier sans que cela soit indiqué dans le bail. Il faudrait en outre suivre l'évolution du montant des baux d'une exploitation pour voir si elle peut fournir une rente en accroissement. Les grands propriétaires peuvent aussi se réserver une part de leurs terres pour en faire une exploitation modèle dans laquelle ils investiraient, ayant conscience de la valeur de l'exemple. Pour cela, il leur faut des capitaux.

Les investissements peuvent être connus, soit à grande échelle par une étude des emprunts ; soit par des monographies d'exploitation.

²⁴ article cité, p.494

Le Crédit Foncier, dans les années qui suivent sa création, distribue ses prêts essentiellement à de grands propriétaires. « En reprenant les prêts sur gages ruraux et sur gages mixtes que réalise cet organisme de 1853 à 1869, on voit en effet que les sommes prêtées vont à des propriétaires qui peuvent donner en garantie plus de 100 ha de terre.»²⁵ Sur l'ensemble du territoire français, les nobles obtiennent 44 % des sommes empruntées. Gilles Postel-Vinay a étudié 1/10^e des prêts accordés de 1853 à 1869 en échange de gages supérieurs à 100 ha, soit 92 prêts dont 72 à des nobles. Ce cet échantillon, il ressort que le tiers des emprunts ne servent pas à l'investissement mais à régler des transactions lors des héritages. A peine plus de la moitié des sommes empruntées a servi à améliorer le domaine : il s'agit surtout d'investissements lourds, en particulier la construction de bâtiments de ferme (encore 15 d'entre eux construisent-ils un château) et à l'achat de terres. Un quart des sommes empruntées vont aux investissements sur l'exploitation : drainage ou irrigation, fours à chaux, bâtiments industriels (moulins, huileries).

L'étude des registres hypothécaires dans le département de la Sarthe confirme l'évolution . Les emprunts consacrent une part croissante aux investissements agricole à partir des années 1840. La période 1840-1870 est celle d'une intense modernisation. Toutefois, on constate aussi que les grands propriétaires absorbent l'épargne à leur profit, ils mobilisent les réseaux de crédit, en particulier celui des notaires. Ils prélèvent donc l'essentiel des ressources disponibles et leurs fermiers n'obtiennent que de faibles sommes qu'ils utilisent pour l'achat de terres, la construction de bâtiments ou l'achat de cheptel. Leur situation est variable selon les régions. Si les fermiers de la Beauce n'ont qu'un faible capital d'exploitation qui ne permet que des transformations modestes, ceux de l'Artois bénéficient de prêts des banques régionales et des notaires pour construire de sucreries. Car dans les années 1850-60 se développe, en plus du réseau des notaires, celui des banques. Les prêts bancaires se font souvent à court ou moyen terme, servant aux activités d'élevage ou aux opérations d'amendement (fours à chaux).²⁶

On voit ainsi que les grands propriétaires sont ceux qui drainent l'essentiel des capitaux disponibles. Ils ont peu à peu consacré une partie de ces sommes aux investissements agricoles. Pour quels résultats ?

²⁵ Gilles Postel-Vinay, 1997 :219-224. L'étude porte sur 92 prêts (dont 74 à des nobles) , soit un dixième des prêts accordés aux propriétaires de gages de plus de cent ha. Les pourcentages sont supérieurs à 100 % car un prêt peut cumuler plusieurs utilisations.

²⁶ Postel-Vinay, 1997 : 228

II. les élites du savoir pratique

Vers le milieu du XIX^e siècle s'opère un renversement. Au savoir théorique hautement prisé depuis le XVIII^e siècle s'ajoute peu à peu la nécessité de l'expérience, de la mise en œuvre pratique des théories pour prouver leur validité. Les agronomes doivent justifier leurs affirmations en s'appuyant sur des expériences réussies, qui puissent être reproduites. Ceci se marque à tous les niveaux. Les discussions dans les sociétés d'agriculture, sciences et art, portent souvent au-delà des débats scientifiques sur els essais réels de culture. Les récompenses qui sont décernées ne vont pas forcément aux grands propriétaires qui dominent la société locale.

1. *Une très petite élite issue de la formation professionnelle*

Le 3 octobre 1848, l'assemblée a voté le décret sur l'enseignement agricole défendu par le ministre de l'agriculture Tourret. Ce projet préparé depuis 1846 fut l'objet de débats difficiles et on peut penser qu'en 1848, la crédibilité de Tourret, agronome reconnu et homme politique modéré, a été décisive pour son adoption. Il prévoyait une structure de l'enseignement agricole à trois niveaux. Des fermes-écoles d'abord sont destinées à former des ouvriers agricoles pour les grandes exploitations, des « travailleurs habiles ». Elles dispensent un enseignement pratique. Au deuxième niveau, les écoles régionales associent théorie et pratique, elles forment des chefs d'exploitation, propriétaires ou fermiers. Enfin, l'édifice est couronné par un Institut national agronomique, destiné à être une école normale d'agriculture.

La mise ne œuvre du décret buta d'abord sur des problèmes financiers. La création de IINA à Versailles s'avéra très dispendieuse et, dès 1850, les détracteurs étaient plus nombreux que les défenseurs ; en septembre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte le supprime. Les écoles régionales ont vivoté, sur les dotations financières réduites votées par les députés (écoles de Grignon, Grand-Jouan et la Saulsaie dans l'Ain). Les fermes-écoles elles mêmes ont vu leur nombre se réduire, faute de candidats en nombre suffisant. On peut se demander si elles répondaient bien aux besoins. Destinées à fournir de bons ouvriers pour les grandes exploitations, elles ne prenaient pas suffisamment en compte lapart croissante des petites exploitations indépendantes.

Alors qu'il a été longtemps dit que ces résultats décevants incombaient à Napoléon III, une étude approfondie des débats de l'époque, de la presse générale et spécialisée ainsi que des débats au sein des conseils généraux, montre qu'en fait, les notables sont très partagés face à l'enseignement agricole. Ce sont leurs résistances qui ont entravé l'application du décret de 1848. Ils craignaient les dépenses, ils doutaient de l'utilité d'un enseignement professionnel, ils craignaient même les effets de l'instruction dispensée aux masses rurales qui risquait de diminuer leur influence et d'inciter les jeunes à partir vers la ville. Ces réticences sont clairement affichées chez les notables conservateurs mais il faut se garder de tout manichéisme et bien souligner le fait que ces idées sont très largement répandues.

Napoléon III a favorisé l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, politique renforcée par Victor Duruy après 1863. L'école normale devait former les instituteurs qui, ensuite, enseignaient quelques rudiments aux élèves, dans le jardin de l'école. Un nouveau pas est fait pour améliorer la formation avec la création des écoles pratiques d'agriculture en 1875 et celle des professeurs départementaux en 1879. Ceux-ci sont chargés des leçons à l'école normale primaire et des conférences agricoles, prononcées dans les communes du département, pour les agriculteurs. En 1885, ils sont invités à organiser des champs de démonstration. Il ne s'agit nullement de champs d'expérience, destinés à des tentatives, mais uniquement de démonstrations « pour faire voir les applications des découvertes faites, vérifiées et contrôlées dans les champs d'expérience et de recherche ; c'est-à-dire vulgariser les faits reconnus et parfaitement acquis »²⁷.

Au total la formation n'a touché que très peu de jeunes. En 1853, le nombre des fermes-écoles est à son maximum avec environ un millier d'apprentis. Après 1872, ces chiffres sont en diminution régulière : 10 fermes-écoles en 1910 accueillant 260 apprentis, auxquels s'ajoutent à cette date environ 1200 élèves dans les écoles pratiques. Ces chiffres sont donc insignifiants si on les rapporte au nombre d'exploitants (5 millions de chefs d'exploitation en 1891, avec 3 millions de salariés et 7 millions d'aides familiaux). En revanche, la formation dispensée aux adultes par les conférences a sans doute touché un plus grand nombre de gens. Mais elle n'arrive que dans les années 1880 alors que les agriculteurs se sont intéressés depuis longtemps au Progrès.

²⁷ Circulaire du ministre de l'Agriculture du 19 décembre 1885 aux professeurs départementaux d'agriculture

2. *Le stimulant des comices et primes d'honneur*

Les comices ont eu des détracteurs qui les ont ridiculisés en accentuant leur caractère officiel et l'expression politique. Leurs aspects positifs doivent aussi être mis en valeur. Les concours organisés récompensent les meilleures techniques, stimulent les agriculteurs du village en leur montrant quelles sont les techniques de labour, les animaux les plus performants. Ces réunions des comices ont un pouvoir d'attraction considérable, elles drainent la foule du canton, voire de l'arrondissement. Leur impact est toutefois inégal. La France de l'est, celle du Midi sont indifférentes et les comices y sont peu nombreux, alors que la France du Nord et de l'Ouest les apprécie. Même là, leur conception n'est pas uniforme. Quelques-uns sont un cénacle fermé de notables (ex : les éleveurs de l'Orne) alors que d'autres au contraire font participer largement les cultivateurs (ex : la Sarthe)

3. *L'intérêt personnel des petits cultivateurs*

En insistant sur la formation dispensée aux agriculteurs, sur initiative de notables ou du gouvernement, et sur les encouragements donnés par les comices et primes, subventionnés par l'Etat, le mouvement de descente des innovations vers les paysans est bien mis en valeur. Et pourtant, il faut bien souligner l'importance de l'initiative paysanne et la réciprocité des échanges. Si les fermes écoles n'ont pas attiré les candidats, ce n'est pas par passivité paysanne mais parce qu'elles ne répondaient pas aux besoins. Les comices au contraire ont remporté un vif succès dans l'Ouest parce qu'ils apportaient à la fois des connaissances sur les nouvelles techniques et une reconnaissance sociale. Participation aux comices et aux conférences des professeurs départementaux sont des manifestations du désir des paysans de changer leurs méthodes. Les motivations des paysans sont les mêmes que dans tous les corps de métier, amour-propre et espoir de gains.

Emile Guillaumin décrit bien cette satisfaction ressentie par une élite locale de cultivateurs fiers de leur bon travail. Certes, le but de Guillaumin est bien de présenter une version dans laquelle les progrès agricoles sont dus aux paysans et non aux notables. S'il faut avoir un recul critique face à ses descriptions des interventions des propriétaires, on peut se fier à sa description de la fierté du métayer :

« La satisfaction intime que j'éprouvais de mon œuvre était à coup sûr le meilleur de mes plaisirs, et le plus sain. Il ne faut pas croire que je visais uniquement le résultat pratique, le bénéfice légitime qui m'en devait revenir : non ! Une part de mes efforts tendait à cet orgueil de me pouvoir dire :

« Mes blés, mes avoines vont être remarqués. Quand je sortirai mes bêtes à la foire, elles auront des admirateurs. Ceux de la Baluftière, ceux de Praulière, ceux du Plat-Mizot vont être jaloux de constater que mes bœufs sont plus gras que les leurs, et mes génisses meilleures ». ²⁸

D'autre part, le marché fut un stimulant, un agent de conversion des méthodes et de spécialisation des productions.

Conclusion

Nous voyons au cours du XIX^e siècle se superposer deux élites. Une élite de la fortune qui préside aux destinées des sociétés d'agriculture et met parfois en œuvre de nouvelles techniques. Son influence sociale est large mais son influence sur les techniques agricoles n'est que très localisée, aux alentours de ses domaines. Elle peut alors montrer l'exemple à une élite du savoir pratique qui affermit peu à peu ses positions, y compris politiques en conquérant même le pouvoir municipal à partir du Second Empire.

²⁸ Emile Guillaumin, *La vie d'un simple*, ed. Livre de poche, 1995, p.178

The Elite and Agricultural Progress in 19th Century France

Nadine Vivier

The notion of Progress, be it material or spiritual, was a constant and key idea all through the 19th century. Only through the guidance of a cultivated elite could the masses – especially the peasants, who were seen as backward – be expected to see the light. This chapter will look into the composition of the elite instrumental in introducing agricultural advance and progress.

In the first half of the nineteenth century, it was for the most part the bourgeoisie working in the professions who had a seat in the Agricultural Societies. Agronomy was becoming more and more fashionable and they wanted to increase the revenues their land brought them. The role played by nobility was a limited one. Only in western France did the legitimists show any interest to what was happening in the countryside, widely advertising their own action seeing it as a springboard for their political careers.

Starting from the nineteenth century, the need for practical knowledge increased in importance and the question was whether or not the farmers had access to it. Professional training introduced by the 1848 law was still very marginal. Badly adapted to real needs it concerned very few young people. On the other hand practical demonstrations and lectures given by departmental professors of agricultural corresponded to demands expressed by the farmers. The latter showed an increasing awareness of new techniques acquired through the agricultural shows, by copying award winning farms. The initiatives carried out by the small farmers and the timid steps taken towards more productive methods, while a far cry from utopian projects, began to bear fruit.

A study of loans indicates that the wealthy landowners appear to have tapped most of the available capital, sometimes for work carried out on their farms, more often for prestigious works such as the construction of a castle. The main resources for small and middle-sized farms came from self-financing.

This chapter throws light on the need to re-examine certain generally accepted ideas. Whether they were landowners or farmers, those who actually participated in agricultural progress and wanted to introduce innovation turn out to be a small minority. The nineteenth century saw the emergence of two distinct groups of elite – at the beginning of the century, a wealthy elite made up exclusively of a minority of wealthy landowners who presided over the fate of the Agricultural Societies and who occasionally put into practice new techniques. Its social influence was widespread but its influence over agricultural techniques was localised, restricted to the area in close vicinity to his estate. The second group of elite gradually emerged in mid-century, made of those who possessed the practical knowledge and the know-how to render the estates productive. Mutual understanding and cooperation between the two groups was necessary, the one bringing the necessary capital and theoretical

knowledge, the other the work and the capacity to adapt to local reality.